



## Société Alpine de Protection de la Nature

Association agréée au titre de la protection de l'environnement  
Arrêté préfectoral des Hautes-Alpes du 14/05/1981

---

### BULLETIN D'ADHESION

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

.....

CP :..... Ville : .....

Adresse électronique : .....@.....

Téléphone : .....

<b>Adhésion à la SAPN</b> ( <i>entourer votre choix</i> )	
Cotisation individuelle + abonnement Petit Coq des Alpes	28,50 €
Cotisation individuelle seule	21 €
Cotisation couple + abonnement Petit Coq des Alpes	35,50 €
Cotisation seule couple	28 €
Cotisation étudiant, chômeur + abonnement Petit Coq des Alpes	14,25 €
Cotisation seule étudiant, chômeur	10,50 €
Abonnement seul pour non-adhérent au Petit Coq des Alpes	15 €

Petit Coq des Alpes, 4 numéros par an, est le bulletin de liaison de la SAPN, du CRAVE et d'Arnica Montana.

Règlement par chèque à l'ordre de la « Société Alpine de Protection de la Nature ». A renvoyer à la SAPN 48, rue Jean Eymar 05 000 GAP.

Date, signature